

RAPPORT DES COMMISSAIRES

DU

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Les commissaires nommés pour construire le chemin de fer intercolonial ont l'honneur de soumettre rapport de l'état des travaux confiés à leur direction, depuis la date de leur dernier rapport, 15 mars 1870.

CONTRATS.

A la fin de l'année 1869, les contrats avaient été adjugés et les travaux étaient en voie d'exécution sur les sections Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, et 12.

Les sections Nos. 3, 4, 5, 6, et 7, furent retirées aux premiers entrepreneurs, peu de temps après l'adjudication.

Le 4 avril 1870, après en avoir donné avis public, les sections Nos. 13, 14, 15, et 16 furent adjugées; et les sections Nos. 3 et 4 furent adjugés de nouveau. Voici la liste des soumissions:—

Québec.....	No. 13, 20 $\frac{1}{2}$	milles, 42	soumissions, de...	\$738,000	à	\$1,413,688
“	“ 14, 22 $\frac{1}{2}$	“ 39	“	230,600	“	500,000
Nouveau-Brunswick. “	15, 12	“ 44	“	316,415	“	655,319
“	“ 16, 18 $\frac{3}{4}$	“ 39	“	206,000	“	426,761
“	“ 3, 24	“ 38	“	438,480	“	831,659
Nouvelle-Ecosse.....	“ 4, 27	“ 43	“	375,543	“	621,584

Après examen minutieux des diverses soumissions, les contrats furent adjugés comme suit:—

No. 13 à W. E. Macdonald et Cie.....	à raison de	\$934,933
“ 14 “ Nielson et McGaw.....	“	245,475
“ 15 “ J. B. Bertrand et Cie.....	“	363,250
“ 16 “ King et Gough.....	“	206,000
“ 3 “ F. X. Berliquet et Cie.....	“	462,444
“ 4 “ Smith et Pitblado.....	“	438,318

Le 25 mai, après en avoir donné avis public, des soumissions furent reçues pour les sections suivantes, savoir: Nos. 5, 6 et 7 (dont les premiers contrats avaient été annulés;) et Nos. 17, 18, 19 et 20, le 6 juillet, 1870,—nouveaux contrats.